

SEJOUR GOLF DU PETIT CHENE 2010

2 JOURS / 1 NUIT

290 € POUR 2 PERSONNES

Date de Validité : du 1^{er} avril au 30 sept 2010 du jeudi au mardi

1^{er} jour :

12h : Arrivée sur le site du Petit Chêne.

12h-12h30 : Déjeuner au restaurant du Château dans un cadre agréable et raffiné.

A partir de 13h30 : départ au tee n°1 pour un parcours 18 trous (heures de départs à réserver).

Entre étangs et arbres centenaires, laissez-vous surprendre au détour d'une haie bocagère par des greens aux formes variées.

Une voiturette électrique est à votre disposition (sur réservation 30€/ 18 trous)

Après le parcours : retour au Château. Installation dans votre chambre.

19h-20h30 : possibilité de dîner au restaurant du château (non inclus dans le tarif, sous réservation et en fonction des disponibilités)

Nuit dans une chambre Château labellisée « Bienvenue au Château » : la Maison noble du Petit Chêne est une demeure très ancienne décorée dans le style Louis XIII, mode de la fin du 19^{ème} siècle. Le château est doté d'un magnifique parc avec pièce d'eau, balustrades, escaliers et statues.

Chambre avec salle de bain et sanitaire privé, entrée indépendante avec digicode, vue imprenable sur le parc et le golf.

2^{ème} jour :

8h-10h : Petit déjeuner au Château.

Libération de la chambre à 12h au plus tard.

A partir de 9h00 : Départ au tee n°1 pour un second parcours 18 trous (heures de départs à réserver).

Le dimanche : si compétition, possibilité d'y participer en ajoutant le droit de jeu, sinon, départ après la compétition.

12h-15h : déjeuner au restaurant du château.

Exemple de menu : Plat/ boisson/ café

Après midi : libre. Partez à la découverte des sites touristiques alentours comme le Marais Poitevin, Parthenay, ville d'art et d'histoire...

TARIFS : 290€ pour 2 personnes

Ce prix comprend :

- les green-fees des 2 jours
- le déjeuner du jour 1 (plat/ boisson/ café)
- l'hébergement au château en chambre double.
- le petit déjeuner du jour 2
- le déjeuner du jour 2 (plat/ boisson/ café)

ne comprend pas :

- le transport
- les repas et boissons supplémentaires
- les dépenses personnelles
- les locations de matériels ou voiturettes
- l'assurance annulation

